



Gîte La Maison
du Lac

SÉCURITÉ INCENDIE BRIEFING à destination des « ambassadeurs sécurité »

Date de rédaction :
08/08/2024



PRINCIPES FONDAMENTAUX DE SÉCURITÉ

L'évacuation incendie a pour but d'éviter l'écllosion d'un sinistre, de limiter sa propagation, de faciliter l'évacuation et les secours dans l'établissement.

Pour atteindre ces objectifs, la prévention met en œuvre :

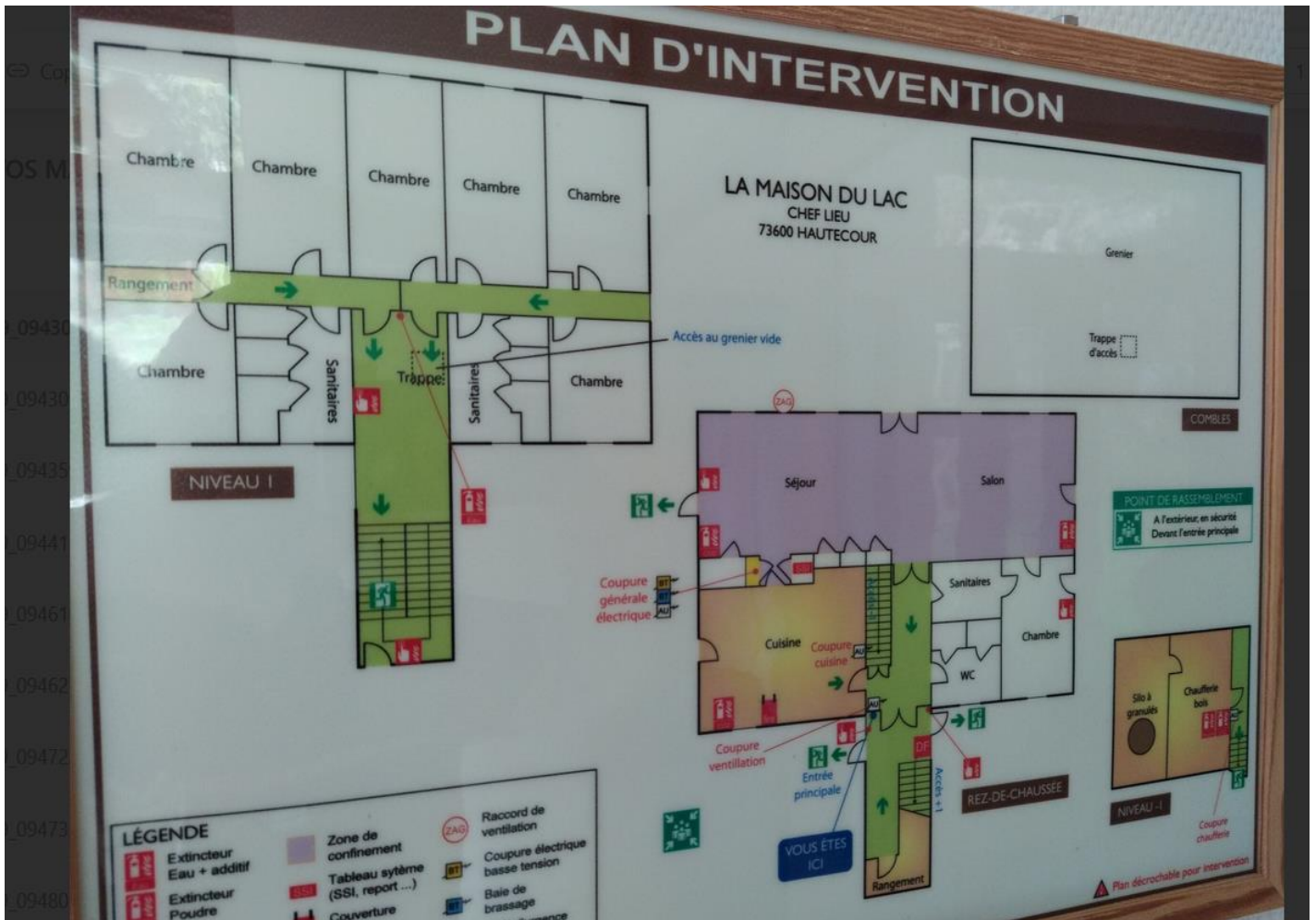
- Des moyens constructifs : stabilité au feu, résistance au feu, nombre de sorties ...
- Des moyens techniques : alarme – moyens de secours...
- Des moyens actifs : consignes et procédures de prévention, formation...

Tout « ambassadeur sécurité » de la Maison du Lac, doit donc connaître toutes ces dispositions pour être efficace.

La sécurité de l'établissement est l'affaire de tous, il faut donc rester vigilant en permanence.

- ✓ Respecter l'interdiction de fumer
- ✓ Pas de chauffage d'appoint
- ✓ Pas de blocs ou rallonges multiprises
- ✓ Eteindre les cafetières et autres appareils ménagers « chaud » avant son départ
- ✓ Ne pas empêcher la fermeture des portes coupe-feu
- ✓ Pas de stockage dans les dégagements (couloirs, escaliers, sorties de secours)
- ✓ Pas d'accumulation de matières combustibles en dehors des locaux dédiés au stockage
- ✓ Jeter à la poubelle ce qui est inutile
- ✓ Repérer l'emplacement des différents moyens de secours à sa disposition

PLAN D'INTERVENTION ET D'ÉVACUATION



Il est situé à l'entrée principale (Accueil niveau 0) et à chaque niveau

Il doit être étudié par tous les « ambassadeurs sécurité ». Il représente tous les niveaux de l'établissement et précise l'emplacement :

- Des Issues de secours
- Des locaux techniques et à risques (TGBT *Tableau Général Basse Tension* – chaufferie, ...)
- Des organes de coupure d'énergie
- Des dispositifs de commande et moyens de secours (alarme – désenfumage ...)
- Des moyens d'extinction fixes ou mobiles (extincteurs...)

CONSIGNES INCENDIE SIMPLIFIÉES

Vous êtes témoin d'un départ de feu



Déclenchez l'alarme depuis un Déclencheur Manuel



Guidez et contrôlez l'évacuation en fermant les portes derrière vous



Alerter les pompiers

18 ou 112



Mettez en œuvre les moyens de secours pour limiter le développement et la propagation de feu

Ne jamais pénétrer dans un local sans visibilité



Fermeture portes – Moyens d'extinction et désenfumage - Coupure d'énergie

ACCUEIL DES SAPEURS POMPIERS

ÉQUIPEMENTS D'ALARME ET SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE

DESCRIPTION

**Signal sonore ayant pour but de prévenir les occupants qu'il faut évacuer les lieux.
Système interne à l'établissement (ne prévient pas directement les pompiers)**

A noter : Chaque chambre est équipée d'un détecteur de fumée relié au système de sécurité incendie.

L'équipement est composé de :

- **Déclencheurs Manuels (DM)** d'alarme à proximité des escaliers, des sorties et dans les circulations

Dès qu'une personne découvre un départ de feu :
Appuyer au centre du DM le plus proche. Cela déclenche la sirène qui permet de prévenir toutes les personnes présentes dans l'établissement.
A noter report d'alarme sur tél. élus de permanence



Lorsque le risque incendie est écarté : Réarmer les Déclencheurs Manuels avec la clé



- **Système de Sécurité Incendie au rez de chaussée**

La sonnerie dure 5 minutes, pas de corrélation avec la fin de l'incendie.



- **Reports du SSI** dans deux chambres : « la Combe des Noyers » et le « Chenet » côté Nord et côté Sud du bâtiment.

Dans le cadre de la location de la Maison du Lac avec COUCHAGES, l'« **ambassadeur sécurité** » **devra OBLIGATOIREMENT occuper l'une de ces deux chambres équipées d'un répéteur**, et prendre connaissance des consignes de sécurité « dérangement – incendie ».



- **Diffuseurs sonores** répartis dans l'établissement.



ISSUES DE SECOURS – ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ

DESCRIPTION

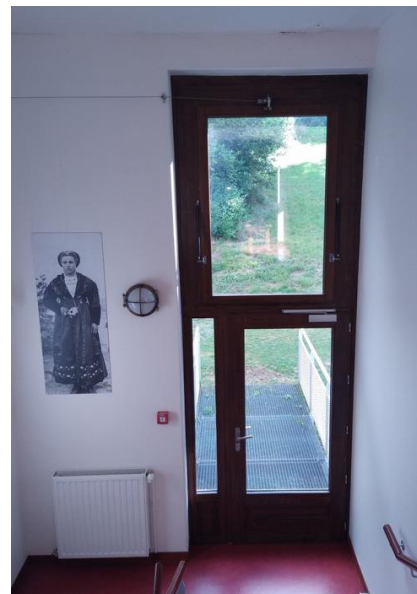
Les sorties, couloirs, escaliers et allées sont identifiés par une signalétique et balisés par des blocs d'éclairage de sécurité d'évacuation.

Maintenir libres de tout encombrement les sorties et cheminements

- **Eclairage de secours** : Si vous constatez qu'un bloc secours n'est pas éclairé : Prévenir l' élu de permanence.



➤ **Issues de secours avec molletons de fermeture**



➤ **Le point de rassemblement**

Point où toute personne qui sort doit se rendre.
Situé en face de la mairie.



PORTES COUPE-FEU

DESCRIPTION

Elles permettent de limiter la propagation du feu en isolant le foyer dans le local concerné ou en isolant un local à risque vis-à-vis d'un foyer venant de l'extérieur.

AUCUN OBSTACLE NE DOIT EMPÊCHER LEUR FERMETURE

LES MOYENS DE SECOURS MOBILES : les extincteurs

DESCRIPTION

Appareils mobiles pour lutter contre un départ de feu et éviter son développement Les extincteurs **sont répartis judicieusement dans l'établissement** et doivent être fixés, signalés et être maintenus accessibles en tout temps.

Certains extincteurs sont adaptés aux risques particuliers (gaz - électricité - hydrocarbure)

PROCÉDURE D'UTILISATION

En cas de départ de feu et avant toute progression ou ouverture de la porte d'un local :

- Munissez-vous d'un extincteur adapté aux risques
- Retirer le dispositif de sécurité (goupille – plomb)
- Percuter l'extincteur suivant les instructions (appareil à pression auxiliaire)
- **Attaquer le feu à la base des flammes en contrôlant le débit.**



À eau : avec additif
Matières solides et liquides



À poudre
Tout type de feu



À CO2
Feu de liquide – Gaz
Risques électriques

DISPOSITIF DE COUPURES D'URGENCE MISE HORS TENSION GÉNÉRALE ÉLECTRIQUE

- **Le tableau électrique** se trouve dans la pièce commune, vers l'entrée de la cuisine, il permet de procéder **à la coupure d'urgence électrique de l'établissement** pour limiter la propagation du feu et faciliter l'intervention des équipes de secours.

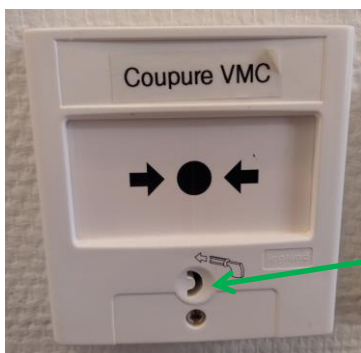


➤ **Coupure de la Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC)**

Afin d'éviter la propagation des fumées par les canalisations, permet de procéder **à la coupure d'urgence de la VMC.**

PROCÉDURE D'UTILISATION CONCERNANT LA REMISE EN SERVICE

Lorsque le risque incendie est écarté : réarmer les déclencheurs manuels avec la clef plastique noire.



CUISINE - ARRÊT D'URGENCE D'ALIMENTATION EN ENERGIE -

En cas de problème électrique, de départ de feu ou à la demande des pompiers, appuyer sur l'arrêt coup de poing.



➤ **LOCALISATION**

Vers la porte de sortie de la cuisine, coté couloir.

➤ **DESCRIPTION**

Permet de procéder à la coupure d'urgence électrique.

La hotte peut également permettre de désenfumer le local et éviter ainsi la propagation du feu vers l'espace restauration et autres locaux annexes.

➤ **PROCÉDURE D'UTILISATION**

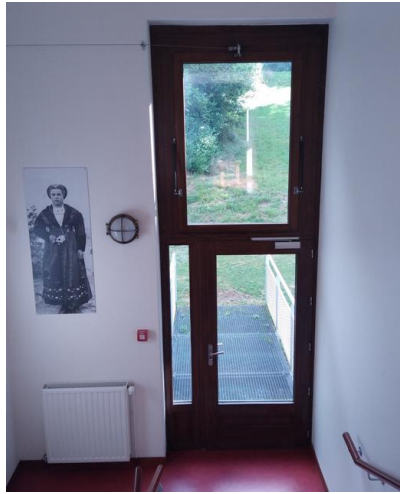
En cas de départ de feu sur un appareil ou dans la cuisine de l'établissement : Couper l'électricité en appuyant sur le point rouge.

DISPOSITIFS DE DÉSENFUMAGE DANS LES ESCALIERS

➤ **DESCRIPTION**

Permet de procéder à l'extraction des fumées afin de faciliter l'évacuation du public et l'intervention des sapeurs-pompiers tout en limitant la propagation du feu.

Ils sont composés d'une commande d'ouverture qui se situe au bas de l'escalier. L'établissement dispose d'une trappe de désenfumage (dans l'escalier).



➤ **PROCÉDURE D'UTILISATION**

En cas de départ de feu dans l'établissement **et sur demande des sapeurs-pompiers** :

- ✓ **Déclencheur Manuel** situé au pied de l'escalier. La trappe s'ouvrira et créera un appel d'air qui permettra l'évacuation des fumées.
- ✓ **La manœuvre de réarmement et de fermeture de la trappe de désenfumage** est à réaliser quand le risque incendie est totalement écarté par l'élue de permanence.



Date,

Signatures :

Ambassadeur sécurité,

Représentant de la Mairie,

